



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CSAL du 22 MARS 2024** *compte rendu*

### Ordre du jour :

- Budget de la DDFIP du Finistère,
- Bilan de l'expérimentation de la fermeture progressive de l'accueil physique de la trésorerie de Brest Amendes,
- Bilan des accueils de proximité en 2023,
- Questions diverses.

Le Comité Social d'Administration de la DDFIP29 présidé par M Benoît BROCARD, Directeur départemental, s'est réuni le 22 mars 2024 à Quimper.

En ouverture de cette réunion et dans le prolongement de notre déclaration liminaire, nous avons à nouveau interpellé le Directeur sur le vendredi 10 mai 2024 en lui rappelant que les agents du département attendaient une mesure de bon sens sur le sujet..

En réponse, le Directeur a campé sur ses positions en évoquant la continuité de l'accueil pour les usagers et en se retranchant derrière la décision prise au niveau de l'inter région pour justifier son refus d'accorder ce pont naturel aux agents...

**Pour F.O.- DGFIP, cette obstination reste incompréhensible** d'autant qu'elle ne coûte rien à l'administration et quant aux usagers ils auront pour la plupart bien d'autres préoccupations en cette journée que d'affluer à nos guichets ou de se ruer sur leurs téléphones pour contacter nos services..

**Dans ce contexte, F.O.- DGFIP déposera un préavis de grève pour ce vendredi 10 mai 2024 !**

### **Budget de la DDFIP du Finistère :**

La dotation 2024 initiale s'élève à 4 008 261 € à comparer avec les crédits 2023 d'un montant de 4 481 931 €, d'où une baisse significative de plus de 10 %...

Concernant l'exécution budgétaire, la Direction a évoqué la baisse sur certains postes de dépense dont les loyers (-279 000 €) en lien notamment avec la fermeture des structures dans le cadre du NRP. Pour autant, la Direction reconnaît que le loyer du bâtiment du CFP de Morlaix pèse lourd sur la DGF de la DDFIP29.. Rappelons que cette opération initiale avait été réalisée dans le cadre d'un partenariat public-privé et que si la DGFIP n'avait pas eu à supporter les investissements de départ, elle devait pendant des années s'acquitter d'un loyer élevé auprès de la société en charge

de la gestion du bâtiment. Sur les autres postes budgétaires, la Direction a évoqué celui des « services » à la baisse en raison de l'arrêt des prestations de nettoyage COVID, (-150 000 €) ; également à la baisse celui du poste « achats location et entretien de matériels » (- 59 000) dont les dépenses en lien avec le fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail se sont achevées fin 2022.

Les postes de dépenses en augmentation sur 2023 sont l'entretien courant (+50 000, travaux dans le cadre du NRP), les prestations intellectuelles (+36 000, mise à jour des plans des bâtiments) , et les moyens généraux (+19 000 avec la prise en charge de salariés intérimaires pour remplacer des agents Berkani en arrêt de maladie).

Concernant l'évolution des dépenses sur 2024, la Direction prévoit une hausse sur le poste des « fluides » en raison du raccordement du réseau de chaleur urbain du CFP de Brest Duquesne dont le règlement ne relève plus d'une prise en charge de la DG mais de la Direction locale, les postes « affranchissement » et « frais de déplacement » vont aussi être impactés par une augmentation de leur niveau de dépense.

Au sujet des dépenses immobilières, la Direction prévoit la réfection de la toiture du CFP de Quimperlé à hauteur de 54 874 €, l'isolation des combles de Brest Chateaubriand à hauteur de 18 291 € ainsi que divers travaux au CFP de Carhaix (local technique, climatiseur, dalles aux plafonds pour environ 10 000 €).

**Lors de son intervention et dans le prolongement de sa déclaration liminaire, la délégation F.O.- DGFIP29 a dénoncé une baisse significative de l'enveloppe allouée à la DDFIP29 en ce qui concerne sa dotation de fonctionnement. A n'en pas douter, cette coupe franche est à relier aux mesures d'austérité prises par le gouvernement et dont les conséquences n'ont pas fini de se décliner sur notre ministère et par ricochet sur les personnels et leurs conditions de travail...**

Pour le reste, et au vu du document minimaliste remis aux représentants des personnels pour l'examen de ce point d'ordre du jour, nous avons demandé au Président que le prochain CSAL puisse revenir sur le sujet de façon chiffrée avec une présentation précise pour tous les postes de dépense de la DGF à la fois sur l'exécution budgétaire 2023 et sur les prévisions au titre de l'exercice 2024 !

### **Bilan de l'expérimentation de la fermeture progressive de l'accueil physique de la trésorerie de Brest Amendes :**

La Direction a indiqué avoir engagé depuis janvier dernier, de nouvelles modalités d'accueil des usagers de Brest Amendes consistant en une diminution progressive des plages d'accueil physique du public au profit d'un accès plus large aux canaux à distance... concrètement depuis le 12 février dernier, l'accueil physique effectué par les agents de la Trésorerie Amendes a été assuré les mardis et jeudis matin..La Direction voit dans cette organisation une réorientation des missions de la Trésorerie vers les travaux de gestion ainsi que la perspective pour le SAD d'anticiper les flux en « habituant » les usagers à la fin d'un accueil spécialisé...

En réponse à cette présentation, notre délégation **F.O.- FGFIP29** est revenue sur ses précédentes interventions et notamment celles exprimées lors du CSAL du 19 décembre 2023 où nous dénoncions le caractère ubuesque du transfert de l'activité des amendes sur Concarneau. **Pour F.O.- DGFIP29, ce projet va tout simplement à l'encontre d'un service public de proximité digne de ce nom et force est de constater que le retrait à marche forcée d'un accueil spécialisé sur cette mission s'inscrit dans une démarche d'abandon d'une catégorie d'usagers particulièrement fragiles.** ! Pour **F.O.-DGFIP29**, ce projet pose aussi question quant à la pérennité de Concarneau Amendes qui pourrait être compromise à terme par la montée en puissance du centre de contact d'Épinal...

Une fois de plus, ce qui nous est présenté comme une expérimentation quasi idyllique cache bien mal la réalité de ce que vivent nos collègues depuis ce début d'année 2024.

**F.O.-DGFIP29** a dénoncé à ce titre le fait que la Direction n'a, à aucun moment, consulté les représentants des personnels avant de lancer ce dispositif de retrait de l'accueil des amendes en tout début d'année 2024, et ce, dans le prolongement du CSAL du 19 décembre 2023. Il ne fallait pourtant pas être grand clerc pour prévoir qu'en réduisant l'accueil à deux demi-journées, le système allait générer un déport vers ces seuls créneaux, avec toutes les conséquences pour les usagers plongés dans l'incompréhension et pour les agents devant faire face à l'explosion des incivilités. !!

**F.O.- DGFIP29 a dénoncé cette désintoxication de l'accueil** vis-à-vis d'usagers qui pour la plupart ne pourront pas effectuer leurs démarches via les canaux à distance ou le téléphone..En réponse, le Directeur n'a pas caché sa volonté de mettre un terme à l'accueil spécialisé au plus vite à Brest, en anticipation de la Trésorerie Amendes de Concarneau où l'accueil sera assuré par les espaces France Services...

**F.O.-DGFIP29 a rappelé également à la Direction ses obligations en terme d'accompagnement individuel et collectif des agents** dans le cadre de cette restructuration. A quelques semaines de l'organisation des mouvements locaux de mutations, les agents de Brest Amendes ainsi que ceux des Trésoreries de Concarneau et de Quimperlé doivent pouvoir bénéficier sans plus tarder du meilleur niveau d'information quant à leurs priorités et perspectives.

#### **Bilan des accueils de proximité en 2023 :**

Dans sa présentation, la Direction a indiqué que le service d'accueil départemental (SAD) était composé de 32 agents répartis sur 8 centres des finances publiques , 9 agents de l'équipe de renfort étant également chargés des accueils en tiers lieu.

En 2023, la Direction a évoqué la mise en place de 13 accueils en tiers-lieux supplémentaires portant le total de ces accueils de 26 à 39 communes. Elle a ajouté qu'à la fin de l'année 2024, le déploiement du NRP se traduira par 50 points de contact au niveau départemental, avec des accueils dans 9 Centres des Finances Publiques et 41 accueils en tiers lieu (France service et Mairie).

Toujours en 2023, l'activité du SAD s'est traduite par une prise en charge à hauteur de 19 % des flux d'accueil sur l'ensemble des familles de services et pour tous les types de canaux.

La Direction a indiqué que sur les tiers lieux, le nombre d'usagers reçus a augmenté pour quasiment doubler entre 2022 et 2023, elle a précisé que cette forte progression a conduit à des « ajustements » avec le maintien d'une fréquence bimensuelle possible sur seulement 11 communes...

Manifestement le fonctionnement du SAD , spécificité Finistérienne, se heurte à la problématique de la ressource en effectif avec un dispositif qui puise notamment au sein de l'équipe de renfort.. Nous avons rappelé que les « ajustements » évoqués par la Direction sont révélateurs des difficultés pour tenir le service après- vente d'un cahier des charges vendu aux élus à grand renfort de communication, dans un contexte où la demande de la population est forte notamment en cette année 2023 qui a vu le fiasco de GMBI...

Concernant le bilan présenté par la Direction lors de ce CSAL, il est également à souligner que le niveau de fréquentation particulièrement élevée au sein des tiers lieux est observé sur les anciennes zones d'implantation des ex Trésoreries auparavant situées dans des territoires à la fois excentrés et à forte densité de population : Saint Pol de Léon, Crozon, Landivisiau, Pont l'Abbé, Lesneven, Saint Renan pour ne citer que ces communes..

Pour **F.O.- DGFIP29**, la mise en place des accueils de proximité à compter de 2020 résulte de l'anéantissement du réseau départemental de la DGFIP sous couvert du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), qui n'est en réalité ni un réseau ni de proximité... si l'accueil en tiers lieu aurait pu être un complément d'offres proposé aux usagers dans le cadre des implantations d'avant le NRP, le service d'accueil départemental depuis 4 ans n'est pas un dispositif de substitution à notre ancien réseau.

### Questions diverses :

#### Partenariat DGFIP/URSSAF :

**F.O.-DGFIP29** ainsi que l'ensemble des organisations présentes lors de ce CSAL ont porté la revendication des agents du SIE de Quimper qui ont manifesté leur opposition quant à leur participation à la mise en place d'ateliers communs DGFIP / URSSAF dans le cadre des démarches fiscales et sociales des travailleurs indépendants.

Les agents du SIE avaient légitimement pointé que leur participation à ces ateliers allait engendrer une surcharge de travail dans un service qui connaît de nombreuses difficultés à assurer ses propres missions en raison d'une situation de sous-effectif chronique ..De plus, nos collègues soulignaient également et à juste titre, que le format des ateliers relevait bien davantage de la communication, exercice ne pouvant être imposé aux agents ne souhaitant pas s'y inscrire.

Dans sa réponse, la Direction a indiqué que la Direction générale ayant signé une convention de partenariat visant à généraliser l'accueil commun DGFIP/URSSAF des travailleurs indépendants sur l'ensemble du territoire, la déclinaison de ce dispositif étant à l'ordre du jour au niveau des départements.

Pour autant, et s'agissant du déploiement des ateliers départementaux, la Direction a indiqué qu'en ce qui concerne les agents de la DGFIP amenés à y participer, le principe de base devait reposer sur le volontariat et non sur la contrainte.. **F.O.-DGFIP29 restera en vigilance sur le sujet car ce type d'intervention auprès de partenaires extérieurs ne doit résulter que d'une approche concertée avec des agents ayant fait acte de volontariat.**

Pour **F.O.- DGFIP** ce partenariat est également à analyser à l'aune de la commande politique du Ministre des comptes publics, qui en 2018, avait confié une mission à M GARDETTE dans l'optique, à l'horizon 2022, de mettre en place une agence unique du recouvrement fiscal et social...

Si finalement le rapporteur avait conclu à l'époque à la non faisabilité de cette agence, il n'en avait pas écarté définitivement l'idée, renvoyant à une éventualité plus lointaine.. ce projet à fort impact n'est donc enterré et appelle aussi à la plus grande vigilance !

#### Mission et organisation des SIP :

En lien avec la réunion organisée le 5 avril sur Quimper à l'initiative de la Direction, **F.O.-DGFIP29** est intervenue sur le sujet de la note de la DG traitant des orientations au sujet de l'organisation future des SIP.

Si l'activité des SIP est appelée selon la note à se recentrer sur les missions de pleines compétences (fiabilisation des fichiers, qualité de la taxation, renforcement des actions de lutte contre la fraude, engagement du CSP de régularisation, recouvrement amiable et pré-contentieux) il n'en demeure pas moins que d'autres activités auraient vocation à être assurées par d'autres services ( activité foncière, CSP d'initiative, recouvrement forcé...)

Concernant l'accueil, la même note DG indique : « son périmètre doit être élargi à celui couvert par les espaces France Services, les SIP seraient ainsi amenés à intervenir sur un champ plus étendu qu'aujourd'hui dépassant les seules questions fiscales, mais selon un degré variable... ».

Concernant les missions de gestion, il est précisé : « les SIP doivent tendre autant que possible à décloisonner les missions d'assiette et de recouvrement en favorisant la polyvalence des agents... »

Pour **F.O.- DGFIP**, cette note nationale pose bon nombre de principes restructurants quant à l'organisation des SIP, autant d'éléments de nature à impacter l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels. !

Cellule Aide Gaz Électricité (AGE) de Brest :

**F.O.-DGFIP29** a porté la revendication des collègues de la cellule AGE de Brest en rappelant qu'ils étaient éligibles au Télétravail, alors que depuis un an et demi, ces agents ont largement gagné en autonomie pour l'exercice de leurs missions.

La délégation **F.O.- DGFIP29** en CSAL du 22 mars 2024 : Murielle MORICCI ( PCRP Quimper), Florence JAVELOT (EDR), Fanny SADAT (PTGC Quimper), Thibaut CHAPLAIN (EDR), Thierry ROLLAND (Direction Brest), Erick GUERRY (Permanent **F.O.- DGFIP29**).

**N'hésitez pas à rejoindre **F.O.- DGFIP29**  
1<sup>re</sup> organisation syndicale à la DGFIP  
du Finistère**

